

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 16 décembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation2 p. (307r, 308v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 16 décembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50044>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 décembre 1879](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Destinataire [Sébline, Charles \(1846-1917\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce au préfet que l'état de sa santé ne lui permet pas de se rendre à la réunion à laquelle il est invité. Il lui fait part de l'accord intervenu entre les maires du canton de Guise sur la répartition des secours aux familles. Il l'informe que la ville de Guise a 250 familles à secourir en temps ordinaire mais qu'elle en compte 500 actuellement, et que cette situation existe dans d'autres communes.

Notes Destinataire : Charles Sébline est préfet du département de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.

Mots-clés

[Œuvres de bienfaisance](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 16 Decembre 1877

Monsieur le Préfet,

J'ai le regret de vous informer que l'état de ma santé ne me permet pas d'approcher les rigueurs du temps pour me rendre à la réunion à laquelle vous m'avez fait l'honneur de m'invoquer.

Je crois en conséquence devoir vous faire connaître l'accord intervenu entre les maires du canton dans notre réunion d'hier.

Il a semblé que pour agir promptement, il conviendrait d'adresser aux chefferies de cantons la somme à régulariser de préparer une réunion des maires, réunion dans laquelle la répartition serait faite immédiatement entre toutes les communes.

Il a été établi qu'en temps ordinaire la ville de Guise a 250 familles à découvrir et qu'elle en a 300 en ce moment.

Les maires présents ont été d'accord que cette proportion soit représentée

Dans d'autres communes, mais qu'au moment d'une répartition on pourrait examiner d'une façon plus régulière le nombre des familles recourees dans chaque commune, et après les états nécessaires décidés par préfet ou les maires.

M. le Maire de Guise a du reste transmis à M. le Sous-Prefet des documents analogues.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, avec mes regrets de ma pouvoir délivrer à la réunion, l'estimation du budget décalement.

D. Gouraud